

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par Règlement (UE) n° 2015/830



## NOVAFLUSH DPF TWO

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : NOVAFLUSH DPF TWO  
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation professionnelle  
Détergent selon le Règlement (CE) no 648/2004  
Produits d'entretien

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novatio\*  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 25 76 40  
☎ +32 14 22 02 66  
info@novatio.be  
\*NOVATIO is a registered trademark of Novatech International N.V.

##### Fabricant du produit

Novatech International N.V.  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 85 97 37  
☎ +32 14 85 97 38  
info@tec7.be

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):  
+32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Eye Dam.	catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

##### Phrases H

H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.

##### Phrases P

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P321 Traitement spécifique (voir l'information sur cette étiquette).  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)  
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel  
<http://www.big.be>  
© BIG vzw

Motif de la révision: ATP8  
Numéro de la révision: 0001

Date d'établissement: 2017-03-14  
Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de produit: 58255

1 / 15

134-16239-600-fr-FR

# NOVAFLUSH DPF TWO

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Ne s'applique pas

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque
benzoate de sodium 01-2119460683-35	532-32-1 208-534-8	5%<C<10%	Eye Irrit. 2; H319	(1)	Constituant
acide citrique 01-2119457026-42	77-92-9 201-069-1	1%<C<5%	Eye Irrit. 2; H319	(1)	Constituant
acide dodécylbenzènesulfonique	27176-87-0 248-289-4	1%<C<5%	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314	(1)(10)	Constituant
alcools, (C12-14), éthoxylés	68439-50-9 500-213-3	C<1 %	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	(1)(10)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases H: voir point 16

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Mesures générales:

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

#### Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

#### Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas utiliser des produits (chimiques) neutralisants. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Emmener la victime chez un ophtalmologue.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.2.1 Symptômes aigus

##### Après inhalation:

Pas d'effets connus.

##### Après contact avec la peau:

Picotement/irritation de la peau.

##### Après contact avec les yeux:

Corrosion du tissu oculaire.

##### Après ingestion:

Pas d'effets connus.

#### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.

Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

2 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex. oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

## 5.3. Conseils aux pompiers

### 5.3.1 Instructions:

Tenir compte des liquides d'extinction toxiques.

### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

#### 6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

#### 6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conforme à la réglementation.

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Aucun renseignement disponible.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

##### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

#### 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

DNEL/DMEL - Travailleurs

# NOVAFLUSH DPF TWO

## benzoate de sodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	3 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	0.1 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	62.5 mg/kg bw/jour	

## acide dodécylbenzènesulfonique

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	52 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	52 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	52 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	52 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	57.2 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	80 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	1.57 mg/cm <sup>2</sup>	
	Effets aigus locaux – voie cutanée	1.57 mg/cm <sup>2</sup>	

## alcools, C12-14), éthoxylés

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	294 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	2080 mg/kg bw/jour	

## DNEL/DMEL - Grand public

### benzoate de sodium

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.5 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	0.06 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	31.25 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	16.6 mg/kg bw/jour	

### acide dodécylbenzènesulfonique

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	26 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	26 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	26 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	26 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	28.6 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	40 mg/kg bw/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	0.787 mg/cm <sup>2</sup>	
	Effets aigus locaux – voie cutanée	0.787 mg/cm <sup>2</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	13 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	13 mg/kg bw/jour	

### alcools, C12-14), éthoxylés

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	87 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1250 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	25 mg/kg bw/jour	

## PNEC

### benzoate de sodium

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.13 mg/l	
Eau de mer	0.013 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	305 µg/l	
STP	10 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1.76 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.176 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.276 mg/kg sol dw	
Oral	300 mg/kg alimentation	

### acide citrique

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.44 mg/l	
Eau de mer	0.044 mg/l	
STP	1000 mg/l	
Sédiment d'eau douce	34.6 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.46 mg/kg sédiment dw	
Sol	33.1 mg/kg sol dw	

# NOVAFLUSH DPF TWO

## acide dodécylbenzènesulfonique

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.892 mg/l	
Eau de mer	1 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.654 mg/l	
STP	50 mg/l	
Sédiment d'eau douce	27.5 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	2.75 mg/kg sédiment dw	
Sol	25 mg/kg sol dw	
Oral	20 mg/kg alimentation	

## alcools, C12-14), éthoxylés

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.074 mg/l	
Eau de mer	0.007 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.004 mg/l	
STP	10 g/l	
Sédiment d'eau douce	66.67 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	6.66 mg/kg sédiment dw	
Sol	1 mg/kg sol dw	

### 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Concentration élevée de gaz/vapeurs: masque complet avec filtre de type B.

#### b) Protection des mains:

Gants.

Matériaux appropriés	Délai de rupture	Épaisseur
polyéthylène	> 240 minutes	0.5 mm
PVC	> 240 minutes	0.5 mm

- matériaux appropriés (bonne résistance)

Polyéthylène, PVC.

#### c) Protection des yeux:

Écran facial.

#### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide
Odeur	Odeur fruitée
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Incolore
Taille des particules	Sans objet (liquide)
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	100 °C
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Solubilité	L'eau ; Aucun renseignement disponible
Densité relative	0.998
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

5 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	11.4

## 9.2. Autres informations

Densité relative mélange vapeur saturée/air	5.14
---	------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La matière a une réaction alcaline.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Mesures de précaution

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex. oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

##### benzoate de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50		> 5000 mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Éléments de preuve	
Dermal	DL50	Équivalent à OCDE 402	> 2000 mg/kg bw		Lapin (masculin/féminin)	Read-across	
Inhalation (poussières)	CL50		> 12200 mg/m <sup>3</sup>		Rat (masculin/féminin)	Read-across	

##### acide citrique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	5400 mg/kg bw		Souris (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation						Dispense de données	

##### acide dodécylbenzènesulfonique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	1080 mg/kg bw		Rat (masculin/féminin)	Read-across	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg bw	24 h	Rat (masculin/féminin)	Read-across	
Inhalation (aérosol)	CL50		0.31 mg/l air	4 h	Rat (mâle)	Read-across	

#### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation

##### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

6 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

## benzoate de sodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures; 7; 14 jours	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	OCDE 404		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

## acide citrique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Légèrement irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Solution aqueuse à 10 %
Oeil	catégorie 2					Étude de littérature	
Peau	Non irritant	OCDE 404	4 h	1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

La classification de cette substance est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

## acide dodécylbenzènesulfonique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Lésions oculaires graves	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Étude de littérature	
Peau	Corrosif	Draize Skin Test	4 h	4; 24; 48; 72 heures	Lapin	Étude de littérature	

## alcools, C12-14), éthoxylés

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Lésions oculaires graves	OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage

### **Conclusion**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### benzoate de sodium

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant				Souris (femelle)	Read-across	
Peau	Non sensibilisant				Humain		

#### acide citrique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau						Dispense de données	
Inhalation						Dispense de données	

#### acide dodécylbenzènesulfonique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Essai de maximalisation sur cochon d'Inde		24; 48 heures	Cobaye (masculin/féminin)	Read-across	
Inhalation						Dispense de données	

### **Conclusion**

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

Non classé comme sensibilisant par inhalation

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles**

#### NOVAFLUSH DPF TWO

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

7 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

## benzoate de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL		1000 mg/kg bw/jour			18 mois - 24 mois	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Dermal	NOAEL	Incident	> 2500 mg/l			3 semaines (tous les jours, 5 jours/semaine)	Lapin (masculin/féminin)	Read-across
Inhalation (poussières)	NOAEL	Équivalent à OCDE 412	> 2500 mg/m <sup>3</sup> air			14 jour(s) - 28 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Read-across

## acide citrique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL		4000 mg/kg bw/jour		Aucun effet	10 jours (en continu)	Rat	Valeur expérimentale

## acide dodécylbenzènesulfonique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	OCDE 422	100 mg/kg bw/jour		Aucun effet		Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Dermal	NOAEL	Essai de toxicité subaiguë	< 286 mg/kg bw/jour		Aucun effet	15 jour(s)	Rat (mâle)	Read-across
Inhalation								Dispense de données

## Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

## **Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)**

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

#### benzoate de sodium

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale
Négatif		Lymphocytes humains		Valeur expérimentale

#### acide citrique

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale
Positif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 487	Lymphocytes humains		Valeur expérimentale

#### acide dodécylbenzènesulfonique

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Cellules CHL/IU		Valeur expérimentale
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale

## **Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)**

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### benzoate de sodium

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 475		Rat (mâle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

8 / 15



# NOVAFLUSH DPF TWO

## acide citrique

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Équivalent à OCDE 475	5 jour(s)	Rat (mâle)		Valeur expérimentale

## acide dodécylbenzènesulfonique

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif		9 mois	Souris (mâle)		Read-across

### Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

### Cancérogénicité

#### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### benzoate de sodium

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL		> 1000 mg/kg bw/jour	18 mois - 24 mois	Rat (masculin/féminin)			Valeur expérimentale

#### acide citrique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inhalation								Dispense de données
Dermal								Dispense de données
Oral								Dispense de données

#### acide dodécylbenzènesulfonique

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Oral	NOAEL	Étude de toxicité cancérogène	250 mg/kg bw/jour	2 année(s)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet cancérogène		Read-across

### Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

### Toxicité pour la reproduction

#### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

#### benzoate de sodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	≥ 175 mg/kg bw/jour	20 jour(s)	Rat (femelle)			Valeur expérimentale
Toxicité maternelle	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	≥ 175 mg/kg bw/jour	20 jour(s)	Rat (femelle)			Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (P/F1/F2)	Autres	500 mg/kg bw/jour		Rat (masculin/féminin)			Read-across

#### acide citrique

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL		> 295 mg/kg bw/jour	10 jours (en continu)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale

#### acide dodécylbenzènesulfonique

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement	NOAEL	OCDE 422	400 mg/kg bw/jour		Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité	NOAEL (P)	OCDE 422	400 mg/kg bw/jour		Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

### Conclusion

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

9 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

## Toxicité autres effets

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### NOVAFLUSH DPF TWO

Pas d'effets connus.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

L'évaluation du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte

#### benzoate de sodium

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	EPA OPP 72-1	484 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë crustacés	CL50	Équivalent à OCDE 202	> 100 mg/l	96 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	> 30.5 mg/l	72 h	Pseudokirchneria subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC		10 mg/l	144 h	Danio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	LOEC		100 mg/l	144 h	Danio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité micro-organismes aquatiques	NOEC		> 100 mg/l	168 h	Bacteria			Valeur expérimentale; Croissance

#### acide citrique

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Équivalent à OCDE 203	440 mg/l - 760 mg/l	48 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CL50		1535 mg/l	24 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	NOEC	Autres	425 mg/l	8 jour(s)	Scenedesmus quadricauda	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques								Dispense de données
Toxicité micro-organismes aquatiques	Toxicity threshold		> 10000 mg/l	16 h	Pseudomonas putida	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Ralentissement

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

10 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

## acide dodécylbenzènesulfonique

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	DIN 38412-15	4.1 mg/l	96 h	Leuciscus idus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	2.5 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Produit similaire; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	65.4 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité chronique poissons	NOEC	OCDE 204	1 mg/l	28 jour(s)	Lepomis macrochirus	Système à courant	Eau douce (non salée)	Produit similaire; Concentration nominale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	1.65 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Produit similaire; Concentration nominale

La classification de cette substance selon l'Annexe VI est discutable puisqu'elle ne correspond pas à la conclusion du test

## alcools, C12-14), éthoxylés

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	Méthode C.1 de l'UE	0.876 mg/l	96 h	Danio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Méthode de l'UE	0.39 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	OCDE 201	0.778 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

## Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### benzoate de sodium

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301D : Essai en flacon fermé	75 %	30 jour(s)	Valeur expérimentale

### acide citrique

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301B : Essai de dégagement de CO2	97 %	28 jour(s)	Éléments de preuve

#### Biodégradation sol

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
			Dispense de données

#### Période de demi-valeur eau (t1/2 eau)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
			Dispense de données

## acide dodécylbenzènesulfonique

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 301A	94 %; GLP	28 jour(s)	Produit similaire

## alcools, C12-14), éthoxylés

#### Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F : Essai de respirométrie manométrique	95 %; Consommation d'O2	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## Conclusion

Ne contient pas de composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### NOVAFLUSH DPF TWO

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

11 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

benzoate de sodium

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		1.88		Read-across

acide citrique

## BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	Autres	3.2			Valeur calculée

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		-1.8 - -1.55		Valeur expérimentale

acide dodécylbenzènesulfonique

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	OCDE 305	65 - 96; Poids frais	32 jour(s)	Pimephales promelas	Valeur expérimentale

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
Équivalent à OCDE 107		1.96	25 °C	Approche fondée sur la force probante des données

alcools, C12-14), éthoxylés

## BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		12.7 - 237	72 h	Pimephales promelas	Read-across

## Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		5.6 - 7	23 °C	Valeur expérimentale

## Conclusion

Ne contient pas de composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4. Mobilité dans le sol

acide citrique

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
			Dispense de données

acide dodécylbenzènesulfonique

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 106	3.96	Valeur calculée

## Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6. Autres effets néfastes

NOVAFLUSH DPF TWO

### Gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

12 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

20 01 29\* (fractions collectées séparément (sauf section 15 01): détergents contenant des substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

## 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Éviter le déversement en grande quantité à l'égout.

## 13.1.3 Emballages

### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU

Transport	Non soumis
-----------	------------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles
---------------------------	---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
	Données insuffisantes

Composants conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 et modifications

<5% agents de surface non ioniques

REACH Annexe XVII - Restriction

Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
· NOVAFLUSH DPF TWO · acide dodécylbenzènesulfonique · alcools, C12-14), éthoxylés	Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008: a) les classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F; b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10; c) la classe de danger 4.1; d) la classe de danger 5.1.	1. Ne peuvent être utilisés: — dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des candeliers, — dans des farces et attrapes, — dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs. 2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché. 3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et: — s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public, — s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés R65 ou H304. 4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN). 5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

13 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:

a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec R65 ou H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";

b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";

c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

6. Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public.

7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 communiquent, pour le 1<sup>er</sup> décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.»

## Législation nationale Belgique

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Pays-Bas

### NOVAFLUSH DPF TWO

Waterbevaarlijkheid	B (3)
---------------------	-------

## Législation nationale France

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucun renseignement disponible

## Législation nationale Allemagne

### NOVAFLUSH DPF TWO

WGK	1; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4) et Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) du 18 avril 2017
-----	--

### benzoate de sodium

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

### acide citrique

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

### acide dodécylbenzènesulfonique

TA-Luft	5.2.5; I
---------	----------

## Législation nationale UK

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucun renseignement disponible

## Autres données pertinentes

### NOVAFLUSH DPF TWO

Aucun renseignement disponible

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### **Texte intégral de toute phrase H visée au point 3:**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level

Motif de la révision: ATP8

Date d'établissement: 2017-03-14

Date de la révision: 2018-01-15

Numéro de la révision: 0001

Numéro de produit: 58255

14 / 15

# NOVAFLUSH DPF TWO

DNEL	Derived No Effect Level
ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

## Facteur M

alcools, C12-14), éthoxylés	1	Aigu	ECHA
-----------------------------	---	------	------

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(s) pour de plus amples informations.